

Le Libéral

www.urml-alsace.org

Bulletin de l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace

Hors série

Le Président, les Elus et le Directeur de l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace vous souhaitent
une année heureuse, prospère et sereine.

Vers la régionalisation de la santé ?



Le Médecin et le Politique...

La régionalisation a pour l'instant un premier effet : le rapprochement entre les médecins libéraux et les politiques.

En effet, depuis le 15 novembre 1995 à 15 heures (c'est-à-dire depuis la déclaration de politique générale du Premier Ministre Alain Juppé devant l'Assemblée Nationale) s'est développé un climat, non pas de méfiance, mais véritablement de défiance à l'égard des élus nationaux.

Un fossé s'était creusé, qui semble faire place aujourd'hui à une ébauche de confiance renaissante. Compte-tenu des impératifs économiques et européens, un nécessaire partenariat voit le jour dans le cadre d'une réflexion sur le thème plus particulier de la régionalisation de la santé.

L'idée d'une maîtrise purement

>>>

>>>

comptable des dépenses d'assurance maladie est abandonnée au profit du concept de "**médecine du juste soin en optimisant les dépenses**". Nous adhérons à cette démarche que nous revendiquons depuis toujours. Il reste à espérer que cette "reprise de contact" soit le reflet d'une réelle prise de conscience de nos parlementaires visant des objectifs constructifs et selon une procédure efficiente, dans l'intérêt de tous les partenaires, au premier rang desquels on retrouve bien évidemment les patients. Avec les élus locaux et nationaux, nous espérons pouvoir nous féliciter de nous retrouver entre acteurs responsables.

...dans la région

La régionalisation est le thème d'actualité politique de cette fin d'année. La presse s'en fait l'écho et les régions, à travers les assises des libertés locales en débattent. Il est vrai que rien n'est défini et surtout pas dans le domaine de la santé. Il convient alors de préciser qu'en Alsace, depuis près d'un an, ce cadre est intensément discuté. En effet, un groupe de travail qui rassemble les institutions pertinentes du monde de la santé, s'est réuni autour du Conseil Régional, s'est penché sur la problématique. Il sera en mesure de présenter au gouver-

nement son rapport à la fin du mois de janvier 2003. Ce rapport concentrera les propositions des instances ayant participé à la réflexion alsacienne au sein de laquelle l'Union Régionale a apporté sa contribution.

...avec l'Union, naturellement régionale

Dans le cadre des ateliers dévolus à la décentralisation, le Conseil Régional d'Alsace s'est déclaré candidat à l'expérimentation de la régionalisation de la santé.

Dans cette optique, l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace sera appelée en tant qu'expert à se prononcer notamment sur la démographie médicale, les besoins de santé, l'organisation des soins, les axes prioritaires dans les domaines de l'éducation à la santé, de la prévention et du dépistage...

Nous sommes ainsi amenés à nous inscrire de manière légitime dans le champ de compétences de nos missions de santé publique et à travailler en réel partenariat avec les acteurs concernés. De surcroît, l'année 2003 s'ouvre vraisemblablement sur la promesse raisonnable que nous pourrions enfin disposer des données médicales et des outils permettant

leur traitement et leur exploitation statistique. La parution du décret d'application de la Loi de mars 1995 constitue en effet la condition "sine qua non" pour que l'Union participe à cette réflexion selon des critères objectifs et opposables.

Sur le plan institutionnel, la régionalisation de la santé devrait associer à égalité parfaite la médecine de ville, l'hôpital, l'Agence Régionale d'Hospitalisation, l'Assurance Maladie et les élus locaux au sein d'une instance délibérative régionale. Quant aux patients, ils sont représentés à un triple niveau, au sein des conseils d'administration des instances de l'Assurance Maladie, des conseils d'administration des hôpitaux publics et par les politiques élus au suffrage universel. Les services déconcentrés de l'Etat conservent leurs missions de contrôle du respect des textes législatifs et réglementaires, de l'égal accès aux soins et de sécurité sanitaire.

L'année 2003 s'annonce riche en événements, et vos représentants au sein de l'Assemblée Générale de l'Union Régionale de Médecins Libéraux d'Alsace s'y préparent.

Ainsi, la régionalisation de la santé constitue pour 2003 "LE" dossier de notre Union.

Alain Lion,
Président

Le Libéral

est édité par l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace
Directeur de la publication : Dr Alain Lion
Rédacteur en chef : Dr Bernard Woerly
Coordination : Anne de Blauwe
Conception graphique et réalisation :
Dagré Communication, tél. 03 88 21 99 66

Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace
52, route de Bischwiller 67300 Schiltigheim
tél. 03 90 20 84 84 / fax 03 90 20 84 85
contact@urml-alsace.org / www.urml-alsace.org